

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2018

Délibération n°2018-22 : avis sur l'évolution de la carte des emplois de l'Ecole (demande de transformation de poste)

Le conseil d'administration, dans sa séance du 11 décembre 2018,

APPROUVE

la demande de transformation de poste suivante en vue de sa
transmission pour instruction aux services compétents du Ministère de
l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

- la transformation d'emploi de catégorie A de la filière
bibliothèque (bibliothécaire classe normale) en catégorie A de la
filière technique (ingénieur d'études).

Nombre de votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de
l'Ecole nationale des chartes



Louis GAUTIER

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00